

Basilicata  
L'espansionismo romano nel sud-est d'Italia  
Il quadro archeologico

ATTI DEL CONVEGNO

VENOSA, 23-25 aprile 1987

*a cura di*  
Mariasalaria Salvatore

Edizioni Osanna Venosa

## ERRATA

Le présent article a été rédigé à la hâte en 1987, à la demande des éditeurs qui espéraient pouvoir en assurer une publication rapide. Malheureusement, malgré l'allongement des délais de parution, nous n'avons pas disposé d'épreuves pour corriger les erreurs subsistantes, en particulier dans la mise en page. C'est pourquoi nous joignons cette liste sommaire, permettant de rectifier les principales erreurs susceptibles d'entraver la compréhension de notre propos.

P. 52, col. 2, lignes 5 à 11 :

lire :

XXX noms de deux magistrats, dont ---] *F. Bassus* [--- XXXX

XXXX *ex d. ] d. ob honor[em* XXXX

XXX noms de deux autres magistrats XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ou

XXX noms de deux magistrats, dont ---] *F. Bassus* [--- XXXX

XXX noms de deux autres magistrats XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX *ex d. ] d. ob honor[em* XXXX

P. 54, col. 1, ligne 23 :

« Voici sa lecture » : il était prévu d'ajouter ici une reproduction du texte tel qu'il figure dans le *CIL*. Elle a été omise par les éditeurs. La lecture de Mommsen dans le *CIL*, transcrite selon les critères d'édition moderne, est la suivante : *Q. Pl[---]+P+[---] M. Valerius [---]III uir / P. Ve[---]ius M. f. L. Caetronius A. f. [---] aed. ; À part : ---]LO[--- ; --- de]cre[to --- ; ---] St. f. [---*

P. 57, col. 2, lignes 9-10 :

« (...), et l'on voit que le lapicide a dû, pour ce faire, serrer les lettres du mot *Il (uir)i* » :

lire : « (...), et l'on voit que le lapicide a dû, pour ce faire, serrer les lettres du mot *II uir(i)*. »

P. 57, col. 2, dernière ligne :

« 37 = L » : lire : « 37 : L ».

P. 59, col. 2, ligne 7 :

« (...), en comprenant - le un total de 20 signes » :

lire : « (...), en comprenant le , un total de 20 signes ».

Notes 20-21 :

« *CIL I/2* » : lire « *CIL I<sup>2</sup>* ».

Note 37 :

« Cf. supra p. 00. » : lire « Cf. supra p. 56. »

Note 50 :

« R. Wachter, Bern 1987, p. » :

lire : « R. Wachter, *Altlateinische Inschriften*, Bern 1987, p. 43-44. »

Les illustrations n'ont pas reçu de légende. Il est cependant aisé de les restituer :

Fig. 1 : inscription A ; fig. 2-3 : inscription B ; fig. 4-5 : inscription D ; fig. 6-7 : « inscription » E ; fig. 8 : inscription A ; fig. 9 : inscription B ; fig. 10-11 : inscription C.

## Les inscriptions en lettres de bronze en remploi dans l'Eglise inachevée de la SS. Trinità à Venosa

Les murs de l'église inachevée de la SS. Trinità à Venosa, l'antique *Venusia*, présentent en remploi de nombreux fragments d'inscriptions latines dont la plus grande partie ont été reconnues et publiées depuis longtemps<sup>1</sup>. Parmi ces fragments, un certain nombre proviennent d'inscriptions en lettres de bronze incrustées; ce sont eux qui font l'objet de la présente communication. En effet, nous avons constaté qu'un certain progrès pouvait être fait dans la lecture, le regroupement et la compréhension de quelques-uns d'entre eux, par rapport à leur publication dans le vol. IX du CIL<sup>2</sup>. Sur les conseils du Prof. M. Torelli, nous avons procédé en juillet 1986 à une rapide prospection photographique. Il nous est apparu en effet qu'à défaut d'un relevé photographique complet, seul un tirage photographique à échelle constante de tous les blocs inscrits de ce type pouvait nous permettre d'en tirer de plus amples renseignements.

Nous avons répertorié 38 blocs en tout, qui étaient dans l'Antiquité incrustés de lettres de bronze<sup>3</sup>. Ils sont disposés de manière éparse, en remploi dans les parements extérieur et intérieur des murs de l'église, sans respect du sens de la lecture. En voici le catalogue, dont la numérotation a été établie indépendamment de leur attribution à une inscription précise, en fonction uniquement de leurs emplacements actuels (voir le catalogue, p. 63).

Après examen et confrontation des différents fragments, nous pensons avoir affaire à quatre documents épigraphiques différents au minimum, désignés ci-après au moyen des lettres A à D. A cela il convient d'ajouter quatre fragments dont l'attri-

bution à l'une de ces quatre inscriptions ne peut être assurée.

A =

L'inscription A comprend en tout cas les fragments n. 2 (= CIL IX 454.3), 18 (= CIL IX 454.6), 19 (= CIL IX 454.2), 20 (= CIL IX 454.4) et 36 (= CIL IX 454.5). Th. Mommsen avait vu lui-même tous ces fragments. Une relecture *in situ*, ainsi que les photographies, nous permettent toutefois d'apporter quelques corrections et améliorations par rapport à l'édition du CIL:

Frg. 18: la haste verticale d'un D est clairement visible; bien visible également un point entre les deux lettres du fragment; nous pouvons donc lire *-Jd.of-*, ainsi que l'avait fait Mommsen lui-même dans les *Inscriptiones Regni Neapolitani Latinae* avant d'adopter dans le CIL la lecture erronée *-Jocf-* d'après Cimaglia et Brunn.

Frg. 36: une observation attentive du bloc permet de distinguer le début de la partie horizontale supérieure d'un R. Il faut donc retourner de 180 le texte proposé par Mommsen et lire *-Jonorf-* au lieu de *-Jhonof-*.

Le fragment CIL IX 454.7: *-Jinef-* n'a pu être repéré au cours de nos recherches dans l'église de la S. Trinità, à moins qu'il ne faille y reconnaître notre frg. n. 8<sup>4</sup>.

Le frg. 27 (= CIL IX 454.1) que Mommsen, partant sans doute de la dimension des lettres, attribuait également à cette inscription n'en fait certainement pas partie. Le corps de la lettre E, qu'on peut y lire, est plus épais et les extrémités

en sont fortement empâtées, ce qui n'est jamais le cas sur les autres blocs de l'inscription A<sup>5</sup>.

Les fragments cohérents de cette inscription permettent de restituer deux éléments du texte, ceci d'autant plus aisément que deux lettres se trouvent à cheval entre des blocs. Nous proposons de lire:

1. -] f. Bassus [-

2. - ex d. ?] d. ob honorfem-

Des vestiges d'une seconde ligne apparaissent sur les fragments 2 et 19, à savoir:

frg. 19: 3 lettres, que Th. Mommsen proposait d'identifier comme L, F et C. Etant donné la distance qui suit la haste verticale de la première lettre, on ne peut effectivement y voir qu'un L suivi probablement d'un point. La deuxième lettre pourrait être un F ou un E. La troisième ne peut guère être qu'un C ou un G car aucune trace ne permet de la continuer (par exemple en O) sur le bloc 2.

frg. 2: on distingue sous le premier S de la première ligne la partie supérieure de la haste verticale d'une lettre qui ne peut guère être qu'une *I longa*, car elle dépasse en hauteur les traces de lettres de la seconde ligne du bloc 19, et l'on ne voit pas trace d'autres lettres à cette hauteur sur le bloc 2 lui-même.

Les deux lignes sont écartées de 45 cm. environ. On constatera qu'aucune trace de lettres ne subsiste en dessus du second élément de texte: *ex d. ?] d. ob honorfem*. Donc cet élément devait se trouver soit en première ligne, ce qui nous paraît inaccoutumé, bien qu'impossible à exclure totalement, soit dans une partie de l'inscription qui dépasserait, le plus certainement sur la droite, le champ occupé par la première ligne. L'explication de cette disposition pourrait être la suivante: s'il est vrai que cette inscription, comme nous allons le voir, courait sur un large espace pavé (*forum?*) elle ne pouvait, pour la commodité de la lecture, comporter un nombre excessif de lignes. Il fallait en effet éviter que celui qui la lisait et qui devait donc parcourir la place dans le sens du texte, ait à revenir en arrière. Or si, comme il est probable, l'inscription comportait les noms de quatre magistrats dont un en tout cas portait un *cognomen*, sa disposition sur une seule ligne pouvait, compte tenu de la dimension des lettres, poser un problème de place. On peut donc avoir voulu regrouper ces noms sur deux lignes — leur lecture d'un seul coup d'oeil restant possible — ce qui permettait de surcroît de respecter la disposition hiérarchique entre les duovirs et les édiles dont il s'agit très certainement ici. La formule de dédicace proprement dite — contenant l'élément

*ex d. ]d. ob honorfem* — suivrait sur une seule ligne, soit dans le prolongement de l'interligne, soit dans celui de la seconde ligne.

On aurait donc ce type de disposition:

XXXXXX noms de deux magistrats dont -] f. Bassus [- XXXX  
XXXXXX noms de deux autres magistrats XXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXX *ex d. ]d. ob honorfem XX*

ou

XXXXXX noms de deux magistrats dont -] f. Bassus XX  
XXXXXX noms de deux autres magistrats XXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXX *ex d. ]d. ob honorfem XX*

Il ne s'agit bien sûr là que d'une hypothèse, mais elle nous paraît d'autant plus plausible qu'il existe un certain nombre de parallèles<sup>6</sup>. D'ailleurs l'inscription C, que nous étudierons plus loin, présentait peut être ce même type de disposition<sup>7</sup>.

On ajoutera que dans cette hypothèse, les deux noms de la seconde ligne étaient sans doute alignés de façon plus ou moins régulière sous ceux de la première; auquel cas il est tentant de voir dans les traces de lettres conservées au bas des blocs 19 et 2 la fin d'une filiation: *L. f.* suivie du début d'un cognomen: *Cif. ou Gif*<sup>8</sup>.

Il existe un bloc (le fragment 13 de notre numérotation, non répertorié par Mommsen) sur lequel apparaissent des traces de lettres disposées sur deux lignes distantes d'environ 45 cm. Bien que ces lettres ne puissent être identifiées de manière précise, la hauteur de l'interligne rend tout au moins plausible l'attribution de ce fragment à notre inscription.

Les blocs portent tous la marque d'une usure importante. (Le bloc n. 23 est, de surcroît, très érodé). Ils devaient être de dimension considérables. En effet, si l'on considère que l'espace libre conservé au dessus de la première ligne du bloc 2 est de 75 cm. environ, on peut penser que la hauteur originale de ces blocs devait être de 2 m. voire davantage. Les largeurs conservées ne permettent pas de retrouver un module constant. Mais leur largeur doit correspondre à peu près à celle des blocs antiques. La disposition des veines naturelles de la pierre prouve qu'ils ne sont pas le résultat d'une découpe médiévale de blocs plus larges. Les lettres ont été taillées après la pose des blocs<sup>9</sup>. L'épaisseur de ces derniers n'est malheureusement pas possible à mesurer, mais tant leur disposition originale, leur dimension et leur aspect que la grandeur des lettres nous montrent bien qu'il devait s'agir là d'une inscription pavimentaire de très grande taille. Et l'on ne s'avancera guère trop en proposant d'y voir l'in-

scription correspondant à l'un des états du pavement du forum de *Venusia*.

Il est difficile d'en dire beaucoup plus long sur cette première inscription. Sa datation ne peut être établie de manière précise en raison du manque d'indices chronologiques probants. La présence de *cognomina* ne saurait être prise comme *terminus post quem*, et l'on sait quelle prudence il convient d'observer en matière de datation paléographique, surtout lorsque l'on a affaire à des lettres incrustées de bronze<sup>10</sup>. Tout au plus pourra-t-on dire que l'impression générale que donnent les lettres ne contredit pas une attribution au début de l'époque impériale, attribution que nous suggère l'emploi de la formule "*ob honorem*" dans la dédicace d'une construction publique. Il semble en effet que ce type de formule n'apparaisse guère sous la République où l'on a recours, pour désigner ce type de financement, à des expressions plus compliquées. La formule "*ob honorem*" est attestée plusieurs fois à *Venusia* même, où son occurrence est supérieure à la moyenne<sup>11</sup>.

On trouve la formule "*ex d(e)curionum d(e)creto*" dans plusieurs inscriptions de *Venusia* (CIL IX 442, 444) parallèlement à "*ex d(e)curionum s(ententia)*" (AE 1973, 201) et à "*d(e) d(e)curionum s(ententia)*", sans qu'une différenciation chronologique puisse être établie clairement entre ces trois expressions.

Du seul élément onomastique certain, "*Bassus*", on ne peut guère tirer d'arguments. On connaît plusieurs magistrats de *Venusia* qui portent ce surnom<sup>12</sup>.

Mais aucune hypothèse ne saurait être échaufaudée à partir d'un surnom aussi courant.

B =

Deux blocs, de dimensions moyennes, peuvent être rapprochés:

N. 1 = très probablement CIL IX 455.1 que Mommsen n'a pas vu mais qu'il donne d'après Ci-maglia qui l'a lu à l'envers. En linteau au dessus de la porte du côté nord de la nef, partiellement masqué par une petite corniche sur laquelle avaient pu croître des mauvaises herbes, il est sans doute demeuré masqué aux yeux du savant allemand.

N. 31 = CIL IX 453.11

Ces deux blocs portent des lettres de 25 à 26 cm. de hauteur, très sobres, régulières et légèrement archaïques. On notera en particulier la seconde haste verticale du N (frg. 1), légèrement oblique.

L'épaisseur du frg. n. 31 a pu être mesurée: 18 cm.

Une observation, même superficielle, permet d'écarter tout rapprochement entre le fragment 31 et les autres fragments que Mommsen a regroupés sous le numéro 453. La dimension des caractères est certes la même, mais les différences sautent aux yeux, en particulier les empattements et l'espace entre les lettres. De plus, le format du bloc est totalement différent. Il faudrait supposer une retaille considérable pour en attribuer l'origine à l'inscription C (voir plus loin). La reconstitution *de|cre|to* proposée par Mommsen doit donc faire l'objet d'une rediscussion.

Les deux blocs que nous avons rapprochés présentent des hauteurs similaires: respectivement 59 et 56 cm. (soit env. 2 pieds = 59,12 cm.). Il est peu probable que cette coïncidence soit due à des retailles médiévales. On notera au contraire que leur emploi correspond à des emplacements où l'on avait besoin de blocs allongés et étroits (linteau et montant de portes).

Ils ne portent pas de traces d'usure notable. Il est donc probable que ces deux blocs faisaient partie d'un long bandeau inscrit, peut-être de l'architrave d'un monument ou d'un portique. Ils ne peuvent toutefois pas être mis bout à bout. Il s'agit donc de deux éléments distincts d'un même texte. Leur lecture ne pose guère de problèmes:

Fig. 1: *-|ontif-*. Le I ne peut être identifié que par les trous de fixation, le sillon de la lettre ayant été oblitéré par la taille, sans doute médiévale, d'un léger bossage. La lecture est cependant quasi certaine: on attend une voyelle après *-ont-*, et les trous sont disposés verticalement. Une restitution *-p|ontiff-* serait tentante mais nullement obligatoire.

Fig. 31: *-|cre|f-*. Plutôt que *de|cre|sto*, le plus souvent abrégé, M. Salvatore nous a suggéré d'y voir le gentilice *Creperius*, rare mais attesté quatre fois à *Venusia* et une fois à Lavello<sup>13</sup>. On pourrait également penser à un *cognomen* du type *Crescens*. Il est difficile d'en dire plus sur cette inscription.

C =

#### 1. Description des blocs:

Dix blocs, de dimensions variables, portant des lettres hautes de 25 à 29 cm. et déjà réunis par Th. Mommsen appartiennent indubitablement à une même inscription de grandes dimensions. Les variations dans la hauteur des lettres peuvent être constatées parfois sur un même bloc. Bien qu'irrégulières, les lettres sont semblables, avec un corps épais

et un empattement marqué. L'inscription comprend un minimum de deux lignes, séparées par un intervalle qui varie entre 21 et 25 cm. environ. Mais en raison de la présence d'espaces libres nettement supérieurs à cet interligne, aussi bien au dessous qu'au dessus de certains groupes de lettres, on peut déduire qu'elle n'en comprenait pas plus. Les blocs qui la composent sont les suivants:

- 6 (= CIL IX 453.6)
- 7 (= CIL IX 453.7)
- 12 (= CIL IX 453.10)
- 16 (= CIL IX 453.1)
- 21 (= CIL IX 453.9)
- 22 (= CIL IX 453.2)
- 23 (= CIL IX 453.5)
- 24 (= CIL IX 453.8)
- 26 (= CIL IX 453.4)
- 32 (= CIL IX 453.3)

## 2. Lecture des fragments et reconstitution de l'inscription:

Ces fragments avaient été regroupés par Th. Mommsen dans le CIL IX n. 453. Il y adjoignait également les frg. n. 4 et 31. Voici sa lecture:

Après un examen attentif, *in situ* et sur photos des différents fragments, nous nous sommes livrés à un jeu de "puzzle" à l'aide de reproductions photographiques à l'échelle 1:10 de tous les fragments. Nous avons étudié toutes les combinaisons possibles et sommes parvenus aux conclusions suivantes:

- Les frg. 4 (= CIL IX 453, 12) et 31 (= CIL IX 453, 11) n'appartiennent certainement pas à la même inscription que les autres fragments.

- Dans le frg. 12, on distingue nettement la partie droite de la haste horizontale d'un T. Il faut donc regarder le texte dans l'autre sens et lire *-lotf-* là où le savant allemand avait lu *-llof-*.

Nous proposons donc la reconstitution suivante:

*Q. Plotius ?] P. f. M. Valerius [- f. Il]uir(i)*

*P. Vestit[?]ius M. f. L. Caetronius A. f. aed(iles)*

On voit que l'intégration du frg. 12, la seule possible à notre avis, nous donne presque certainement les quatre noms complets et l'étendue du texte qui les mentionne. Nous reviendrons plus loin sur ces quatre personnages, leurs noms, et la justification des restitutions que nous proposons.

## 3. Disposition de l'inscription à l'origine:

La découpe du O de *Caetronius* montre que la gravure doit avoir été effectuée après la pose des blocs. Dans le cas contraire, en effet, on devrait supposer, pour un bloc au moins, des dimensions très

considérables (2 m. de largeur sur 1,75 m. de hauteur environ)<sup>14</sup>.

Le plus grand espace libre conservé au dessus d'une ligne mesure 33 cm. (frg. 12), le plus grand au dessous fait 67 cm. environ (frg. 7). Si l'on tient compte de la hauteur des lettres et de l'interligne, on obtient une hauteur approximative de 175 cm. Cela nous amène à proposer un module originel en hauteur de 177,6 cm. soit six pieds romains. En largeur également, on peut être tenté de retrouver des multiples du pied. Ainsi les blocs 6 et 16 (env. 100 cm.), 7 (env. 97 cm.) et 23 (env. 101 cm.) sont tous d'une largeur proche des 103,46 cm. équivalant théoriquement à 3,5 pieds et de fait, les fragments 6, 7, 16, 21, 23 et 24 peuvent fort bien s'inscrire, avec les restitutions nécessaires, dans des blocs de 6 x 3,5 pieds. Les fragments 32 (78 cm. de large) et 26 (82,5 cm. de large) peuvent chacun s'inscrire dans un bloc de 6 x 3 pieds. La situation est plus délicate pour la partie de l'inscription qui comprenait les gentilices du premier duovir et du premier édile, en raison de la solution de continuité entre les fragments conservés. Mais on notera que la restitution proposée ici pour des raisons surtout onomastiques permet d'inscrire les deux fragments existants et les lettres manquantes dans un bloc de 6 x 5 pieds.

L'épaisseur de certains de ces blocs a pu être mesurée de façon plus ou moins approximative. Pour les frg. 21 et 26 elle est respectivement de 33 et 32 cm. et pour le frg. 23, de 38 cm. L'épaisseur du frg. 22 est difficilement saisissable, mais elle semble être de l'ordre de 50 cm. Seul le frg. 16, remployé dans l'angle S.E. du transept E. peut être mesuré de manière précise: 35 cm. au début, 30 cm. à la fin. Il faudrait donc parler de dalles plutôt que de blocs, mais on voit que leur épaisseur n'est pas très régulière.

Seul le sol d'une place ou d'un très grand bâtiment pouvait accueillir une telle juxtaposition de dalles sur une largeur dépassant 8,40 m. Pourtant ces blocs, contrairement à ceux que nous avons attribués à l'inscriptions A, ne portent guère de traces d'usure. Il faut donc admettre que cette inscription se trouvait à un emplacement où l'on marchait peu, ou bien qu'elle a été démontée après un laps de temps relativement bref. Dans ce dernier cas, toutefois, on s'expliquerait mal sa conservation jusqu'à l'époque du remploi des dalles qui la composaient. Le problème subsiste donc, ainsi que celui du rapport entre cette inscription et l'inscription A. S'agit-il de deux étapes successives d'un

même pavement? De deux espaces distincts d'un même *forum*? de *fora* différents? La réponse, peut-être, appartient aux archéologues...

#### 4. Datation:

Les magistratures qui apparaissent dans l'inscription sont celles de la colonie triumvirale, prévue dès 43 av. J. C.<sup>15</sup> et fondée en 41, au lendemain de la bataille de Philippes. L'absence de *cognomina* nous incite à ne pas nous aventurer trop loin dans le Ier S. ap. J. C. La forme des lettres nous inciterait même à situer cette inscription dans les premières décennies de l'existence de la colonie. Un autre élément de datation nous est peut-être fourni par la découpe que l'on peut observer sur le frg. 21 à l'emplacement du *II* de *II uir*. Quel peut-être l'origine d'une telle découpe? On ne voit guère de raisons pour qu'elle soit médiévale, et si elle est antique, c'est sans doute la trace d'une correction. L'hypothèse la plus vraisemblable, selon M. Torelli, est celle d'une substitution d'un *IIII* par un *II*. Plutôt que d'y voir des magistrats du municipe reconduits dans leurs fonctions dans le cadre de la colonie — cela paraît peu vraisemblable — nous préférons la considérer comme le témoin d'un certain flottement dans l'utilisation des titres de *II uir* et de *IIII uir*. Et ce flottement pourrait être l'indice d'une date proche de la déduction triumvirale. Mais nous nous garderons de transformer hypothèses et indices en certitudes.

#### 5. Les noms: lecture et reconstitution:

Les prénoms et les gentilices du second duovir et du second édile, *M(arcus) Valerius* et *L(ucius) Caetronius* se lisent sans difficulté. Pour ce dernier, la filiation: *A(uli) filius* apparaît certaine. L'espace libre qui suit le nom de *M. Valerius* paraît assez important pour qu'on puisse supposer pour la filiation soit un *M*, soit un prénom abrégé en deux lettres.

Les deux autres noms: *Q. Plot[...]* et *P. Vef[-]ius* nécessitent des restitutions. Comme nous l'avons dit, une malencontreuse solution de continuité entre les blocs à cet endroit interdit de connaître a priori la longueur des deux lacunes. Mais il est certain qu'il faut restituer *Q(uintus) Plot(ius)* à la première ligne; nous n'avons pu trouver que deux gentilices commençant par *Plot*: *Plotius* et *Plotienus*. Le dernier est infiniment plus rare que le premier, et, comme on le verra, un *C. Plotius* a été duovir à *Venusia* en 32/31 av. J. C. ce qui prouve la présence de membres de cette *gens* parmi les notables de la colonie dès les premières années de sa

fondation.

Pour le nom de l'édile, on pourra hésiter davantage. Il existe de nombreux gentilices commençant par *Ve*. La restitution quasi certaine de *Plot(ius)* nous impose toutefois un nombre limité de lettres pour la lacune: 2, à la rigueur 3. Le gentilice qui vient immédiatement à l'esprit est *Vettius*, mais il existe bien d'autres possibilités: *Vectius*, *Vecilius* (bien attesté dans la région: AE 1938, 110 - *Luceria*, CIL IX 936 - *Volturana*), *Vetilius*, *Veturius* (un affranchi à *Venusia*: CIL IX 599), *Venni*, *Veidius* (à *Bénévent*: CIL IX 1556 et *alii*) etc. Mais sans exclure ces possibilités, on sera forcé de constater que la *gens Vettia* est l'une de celles qui semblent avoir tenu le haut du pavé à *Venusia*: Un *Sex. Vettius* y fut édile en 32/31, un *Q. Vettius* duovir en 30/29. On rencontre aussi plusieurs de leurs affranchis<sup>16</sup>. La restitution *P. Vef[...]* n'est donc qu'une hypothèse, mais elle est fort probable<sup>17</sup>.

#### 6. *Fasti Venusini* et onomastique des principes de la colonie:

Lors de nos premiers essais de reconstitution de l'inscription, nous avons proposé d'instinct les restitutions *Plot(ius)* et *Vef[...]* sans avoir sous les yeux le fragment bien connu des *fastes* de la colonie, correspondant aux années 34 à 28 av. J. C.<sup>18</sup> Nous avons été frappés, en nous y référant, d'y retrouver, sur un ensemble de 35 gentilices différents, les quatre mêmes noms: *Plotius*, *Valerius*, *Vettius* et *Caetronius*, avec, toutefois, d'autres prénoms que ceux qui apparaissent dans l'inscription C. Certes *Valerius* et dans une certaine mesure *Vettius* sont des noms relativement courants. Les deux autres, en revanche, le sont moins, et la série totale (35 gentilices) est trop réduite pour que cette coïncidence puisse être purement aléatoire. Comme nous l'avons vu, cette constatation a servi, en retour, à étayer nos restitutions. Elle conforte également notre hypothèse de datation, à ceci près qu'elle en exclut les années 35 à 28 av. J. C. Mais il est sûr que les quatre magistrats qui, d'une manière ou d'une autre, sont intervenus dans la pose de cet impressionnant dallage appartiennent au même groupe de personnes que ceux qui apparaissent dans les *fasti Venusini*. Et on peut tenir pour évidente l'existence de rapports de parenté entre certains d'entre eux.

Ces quatre noms, comme ceux, d'ailleurs, de la plupart des magistrats qui apparaissent dans les *fasti*, nous orientent sur une provenance extérieure à la région<sup>19</sup>:

— Le gentilice *Plautius/Plotius* est d'origine latine, prénestine plus précisément<sup>20</sup>. Des *Plautii* sont attestés à Préneste et à Rome à date très ancienne. A Préneste même, la graphie originelle *Plautius* se conserve durant toute la République, alors qu'ailleurs prévaut la graphie plus moderne *Plotius*, ce qui semble bien confirmer les origines prénestines de la famille<sup>21</sup>. On trouve des *Plotii* dans le jeu politique à Rome dans la seconde moitié du Ier s. av. J. C.<sup>22</sup> — *Vettius* (si c'est bien-là le nom qu'il faut restituer) est un gentilice d'origine sabellique, bien attesté à date ancienne en pays marse, chez les Eques, les Péligniens, en Sabine et dans le Picenum<sup>23</sup>. En raison de l'ancienneté du système de formation des gentilices dans toute l'aire ombro-sabellique, une origine locale (samnite ou lucanienne) de notre personnage ne peut être totalement exclue<sup>24</sup>. Mais elle est peu probable. Des *Vettii* sont bien attestés dans l'ordre équestre à Rome dès le IIe s. av. J. C. Ce nom est également lié à une dynastie d'affranchis architectes célèbres<sup>25</sup>. A *Venusia* même, comme nous l'avons dit, des *Vettii* apparaissent bien implantés.

*Caetronius* est un nom plus rare. Il n'apparaît guère sous la République, ni dans les inscriptions, ni dans les textes. Le suffixe *-tronius*, vraisemblablement issu par coupe étymologique secondaire de *Petron-ius* (et non, comme le suppose W. Schulze, de la composition des suffixes étrusques *thur-na*, sinon par analogie - cf. CIE 525 (*Clusium*): *ceburna*) nous oriente peut-être vers l'Ombrie<sup>26</sup>. Un *C. Caetronius* apparaît sur l'inscription en lettres de bronze du *forum* d'Assise<sup>27</sup>. On notera que certains des noms qui apparaissent dans les *fasti Venusini* semblent d'origine ombrienne<sup>28</sup>.

L'origine romaine du gentilice *Valerius* n'est pas à démontrer. Mais sa diffusion est telle qu'il est extrêmement difficile d'identifier la provenance des personnes qui le portent. On connaît sa fortune dans l'onomastique des classes dirigeantes de Gaule Cisalpine et de Narbonnaise. Et si, comme on l'admet, des *euocati* de la XIIe légion, installés d'abord à Béziers, ont été déduits à *Venusia* après Philippes, il ne serait pas étonnant que des *Valerii* originaires de Narbonnaise puissent y avoir fait souche<sup>29</sup>. Mais l'un des trois *Valerii*<sup>30</sup> qui apparaissent sur les *fasti Venusini*, l'édile de 31 av. J. C., porte en outre un *cognomen* abrégé: *Mess()*, qui ne peut guère être que *Mess(ala)*. Le prénom est *M.* S'agit-il de notre *M. Valerius* à une étape précédente de sa carrière? Rien n'est moins sûr, car le *cursus* habi-

tuel qui transparait de notre fragment des *fasti* semble bien faire de la questure l'accès préférentiel au duovirat, alors que l'édilité semble être une sorte de "voie de garage". Un lien de parenté, par contre, est assez probable. Quant à ce *Mess(ala)*, on n'est pas en mesure de préciser quels liens il entretenait avec ses célèbres homonymes<sup>31</sup>. Mais nous reviendrons sur ce problème un peu plus loin.

## 7. Rapports avec les classes dirigeantes:

Sur les 46 noms de magistrats connus par les *fasti Venusini*, seuls cinq apparaissent avec un *cognomen*: *C. Saluius Bubulcus* q. 34, *M. Valerius Mess(ala) aed.* 32, *L. Liuius Ligus* q. 33 et *C. Geminius Nig(er)* q. 30, *II uir* 28, dont le nom apparaît 2 fois. Il serait étonnant qu'ils fussent les seuls à porter effectivement un surnom. Il n'est pas rare, à cette époque, qu'un personnage pourvu d'un *cognomen* apparaisse avec son seul gentilice sur un document officiel. C'est d'ailleurs sans doute le cas sur notre inscription elle-même. Nous voyons à la présence de ces quatre *cognomina* deux raisons possibles:

1. Il s'agit d'éviter une confusion due à des homonymies.
2. On entend marquer de manière claire les rapports existant entre certaines personnes et des familles dont le prestige s'étend au delà de la sphère municipale.

Dans la partie conservée des *fasti Venusini* il n'existe pas d'autre *C. Saluius*, *C. Geminius* ni *M. Valerius*. Quant au *L. Liuius* qui, dépourvu de *cognomen*, exerça les fonctions de duovir quinquennal en 29, il a toutes les chances d'être le *L. Liuius Ligus* questeur en 33. Le *cursus* suivi serait tout à fait normal<sup>32</sup>. Voilà donc qui parle en défaveur de notre première hypothèse. En faveur de la seconde existe en revanche un parallèle intéressant, celui de la mention par les affranchis du *cognomen* de leur patron. On s'aperçoit en effet que dans la majeure partie des cas où cela se produit, le patron ou tout au moins sa famille jouissent d'une certaine notoriété, quand il n'appartiennent pas tout simplement aux hautes sphères du pouvoir<sup>33</sup>. Or, si l'on ne connaît pas de *Liuii Ligures* ni de *Saluii Bubulci*, on trouve ces deux *cognomina* associés à d'autres gentilices au sein de l'ordre sénatorial. Quant à ce *C. Geminius Nig(er)*, au *cognomen* certes fort banal, nous serions bien heureux de savoir quels liens il a pu entretenir avec l'ami d'Antoine qui, selon Plutarque<sup>34</sup>, se serait rendu en Egypte peu avant Actium pour tenter de persuader le triumvir d'a-



bandonner Cléopâtre. Le gentilice *Geminus*, d'origine prénestine selon toute vraisemblance, est suffisamment rare pour qu'on puisse songer à une identité pure et simple<sup>35</sup>. Et la présence de *Geminii* dans le Sud de la Gaule<sup>36</sup> s'accorderait assez bien avec l'hypothèse, déjà évoquée précédemment, d'une déduction à *Venusia* d'*evocati* primitivement installés en Narbonnaise<sup>37</sup>. Certains indices nous mènent à croire que ces vétérans étaient, à l'origine, des partisans d'Antoine plutôt que d'Octavien<sup>38</sup>. Mais l'attitude de ce *Geminus* en 32 fait penser à une dernière tentative de sauver une vieille amitié, tentative dont l'échec peut fort bien s'être soldé par un changement d'allégeance. A moins que notre homme n'ait été ce que l'on appelle communément un "sous-marin"... Dans les années critiques qui précèdent Actium, ni la situation stratégique de *Venusia*, sur l'Appia, aux arrières immédiats et sur l'une des lignes de communications du théâtre principal de la guerre, ni le poids numérique de ses colons n'ont dû échapper à Octavien et à ses partisans. C'était là une colonie à surveiller sans doute d'assez près. Que cache exactement la présence de *praefecti iure dicundo* en 32? Celle de notre *Geminus*? Celle de ce *Messala*? Peut-être en saurait-on plus si l'on connaissait mieux les rapports qui existèrent entre *Q. Horatius Flaccus*, le plus célèbre des citoyens de *Venusia*, sa ville natale devenue colonie, et l'autre *Messala*, l'orateur, consul en 31 av. J. C. et rallié à Octavien après Philippien en suivant une trajectoire politique très semblable à celle du poète, qu'il a dû fréquenter dans les cercles littéraires d'Athènes puis dans les réunions d'Etat-Major, vers 42-41.

Pour en revenir à notre inscription, les quatre personnages associés à la mise en place de cet imposant pavement apparaissent donc bien comme des représentants ou des descendants de ce groupe de colons ou même d'un petit nombre d'individus proches du pouvoir, "parachutés" — pour reprendre une expression politique actuelle — dans l'important point d'appui que représentait *Venusia*. Que ce soit précisément ce type de notables qui aient présidé à l'acte fondamental qu'est le pavage du forum ne devrait guère nous étonner. Quand cela s'est-il fait? Dans les premières années d'existence de la colonie (41-35 av. J. C.), comme le donnerait à penser la correction que laisse supposer la découpe constatée sur le frg. 21<sup>39</sup>; ou au contraire après la victoire (28 av. J. C. - ?) alors que la situation financière était sans doute infiniment meilleure? D'où

venait l'argent? A quel titre? Le pouvoir augustéen a-t-il joué ici un rôle quelconque? Il nous est difficile de le dire.

#### 8. L'inscription C est-elle complète?


Poser le problème du financement revient évidemment à poser celui du formulaire de l'inscription. Telle que nous l'avons reconstituée, elle paraît complète. Le texte est soigneusement aligné à gauche comme à droite, et l'on voit que le lapicide a dû, pour ce faire, serrer les lettres du mot *Il (uir)i* et écarter celles du mot *aed(iles)*. Peut-on pour autant affirmer que l'inscription se terminait là? Nous ne le pensons pas. Dans ce type d'inscriptions édilitaires, l'ellipse des éléments verbe, objet et compléments n'est certes pas chose impossible<sup>40</sup>. Mais on a, dans la plupart des cas de ce genre, affaire à des objets isolés ou à des constructions unitaires dont la nature est aisément identifiable. De plus, ce type d'ellipse, ambiguë sur le plan du financement semble, à cette époque, plutôt réservée à des actes de munificence accomplis par des personnages isolés<sup>41</sup>. Lorsque l'on a affaire à plusieurs magistrats opérant visiblement dans le cadre de leur charge, l'objet de la construction et surtout les circonstances dans lesquelles ils agissent (formule de financement et/ou décret des décurions) est indiqué la plupart du temps.

Nous pensons donc qu'à l'instar de l'inscription A, l'inscription C pouvait comporter une "troisième" ligne, non en dessous, mais dans le prolongement des deux premières. De cette ligne il ne nous est apparemment rien parvenu, mais nous savons que les murs de l'église inachevée sont bien loin de nous livrer toutes les dalles inscrites en lettres de bronze qui ont effectivement existé à *Venusia*. Preuve en sont l'état extrêmement fragmentaire des inscriptions A et B, ainsi que la présence des fragments isolés dont il sera question à la fin de cet exposé.


D =

Plusieurs blocs, de dimensions très variables, portent de petits caractères isolés dont la hauteur varie entre 13 et 16 cm. En voici la liste:

- 33 : A
- 10 : B
- 11 : C
- 9 : D
- 14 : E
- 34 : E
- 25 : F
- 30 : I
- 37 : L

29 : M  
 3 :   
 17 : N  
 28 : O  
 5 : P  
 35 : T.  
 15 : entaille rectangulaire pourvus de trois tenons.  
 38 :


A notre connaissance ces fragments sont inédits. Nous avons inclus dans cette série de lettres isolées les fragments 15 et 38 pour des raisons de dimensions. Nous ne sommes pas en mesure d'interpréter le fragment 15 qui ne semble pas correspondre à une lettre et de surcroît est légèrement incliné par rapport aux axes du bloc dont les dimensions rendent invraisemblable une retaille en biais. Les caractères sont soignés, avec un corps épais et des extrémités fortement empâtées.

Cette série de lettres dont une seule est répétée fait immédiatement penser à un alphabet. Par rapport à l'alphabet latin classique, il manque au moins les lettres suivantes: G, H, K, Q, R, S, V, X, Y et Z. Mais nous verrons que ce n'est pas le seul alphabet de référence possible. La présence d'un  à cinq branches implique une liste différente de l'alphabet traditionnel. Il n'y a jamais plus d'une lettre par bloc, et la distance que l'on doit, de ce fait, supposer entre les lettres est très importante. En effet, on note des espaces vides considérables avant ou après certaines lettres. Ainsi, sur le fragment 10, la lettre B est suivie d'un vide dépassant un mètre. On s'interrogera sur la présence d'un point à 49 cm. à droite du T (fig. 35) alors qu'on n'en rencontre pas sur d'autres blocs où l'espace disponible y suffirait (frgg. 14 et 17).


Les dimensions conservées des blocs ne permettent guère de mettre en évidence un module constant. Les découpes à 75 cm. environ qui interviennent sur plusieurs blocs sont très probablement médiévales; nous les retrouvons pour de nombreux autres blocs de notre catalogue. Le bloc le plus haut (frg. 29) mesure 2,75 m.; le plus large 1,43 m. L'épaisseur d'un seul bloc, le n. 37, a pu être mesurée: env. 30 cm. Il s'agit donc là aussi très probablement d'éléments d'un dallage monumental. La seule constante probablement antique que nous ayons pu déterminer est un espace libre de 55 cm. environ au dessus de la plupart des lettres (B, E [frg. 14], F, I, L, M, N, O, P, frg. 15). Nous pouvons ainsi déterminer le sens de la lecture de certaines lettres symétriques (I, O). Cela signifie donc

que toutes ces dalles butaient contre une même construction, un bâtiment public ou un portique. Celui-ci devait être d'une portée considérable, car mis bout à bout dans le sens de la lecture, les dalles conservées de cette série occupent un espace de plus de 15 m. de longueur, et ceci sans tenir compte des diminutions dues aux retailles médiévales. Si l'on tient compte des lettres manquantes et d'éventuelles dalles anépigraphes, on arrive facilement à plus de 20 m. Les dalles sont peu usées et, comme pour l'inscription C, il faut admettre soit qu'elles n'ont guère servi, soit qu'elles se trouvaient dans un endroit où l'on marchait peu.




Nous ne disposons pas, pour l'interprétation de ce document, de véritables parallèles<sup>42</sup>.

L'espace vide constant et assez réduit au dessus des lettres pourrait faire penser à un marquage de trottoir (portique) ou de place (*forum*) qui servirait à délimiter des emplacements de marché loués à des privés. Il existe un parallèle possible à Orange, où de tels lots, appelés *merides*, étaient attribués selon un tarif fixé à 1 denier par pied de façade occupée. Ils étaient parfois très étendus. Ce système se distingue de la location des *areae*, facturées au pied carré<sup>43</sup>. Mais les *merides* d'Orange sont individualisées au moyen de chiffres, non de lettres. Et l'on ne voit guère pour quelle raison on aurait recouru à l'emploi d'un  à cinq branches.

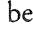

En fait, l'hypothèse la plus probable nous paraît être que ces dalles se trouvaient dans un espace destiné à des opérations de recensement ou de vote, semblable aux *saepta* de Rome. Les lettres auraient alors été destinées à séparer des groupes de citoyens. Ce serait, à notre connaissance, la première fois que des vestiges d'un tel marquage auraient été retrouvés sur un pavement. Mais on peut invoquer, à l'appui de cette hypothèse, les monnaies de *P. Licinius Nerua*, sur lesquelles E.-A. Sydenham et M.-H. Crawford<sup>44</sup> identifient, dans le fond de la scène de vote, une *tabella* portant la lettre P. Bien que l'on sache que dans la plupart des cas les curies portaient un nom, leur désignation au moyen de lettres de l'alphabet pourrait s'expliquer pour des raisons de commodité.

Combien de curies impliquerait l'alphabet de *Venusia*? A quelle époque remonterait son état original? Comment doit-on expliquer la présence du  à cinq branches et des deux E? Pourquoi le T est-il suivi d'un point, et pourquoi lui seul? Sans prétendre avoir trouvé une réponse définitive à toutes ces questions, nous proposerons toutefois quel-

ques éléments de solution:

1. Si l'on fait abstraction des inscriptions les plus anciennes, le seul usage connu jusqu'à présent du  en latin est l'abréviation du prénom *Manius*. Il s'agit donc d'un signe qui, sans faire partie de l'alphabet proprement dit, est bien connu du public, et différencié du M normal, à quatre branches. Il n'y a guère d'autres signes qui, dans l'écriture latine, présentent les mêmes caractéristiques. A notre avis, la présence de ce signe dans notre série ne peut s'expliquer que d'une seule manière: l'alphabet de base utilisé comportait un nombre de signes insuffisant, ou répondant mal à l'usage que l'on entendait en faire. Pour le compléter, la solution la plus simple était le recours à un signe supplémentaire connu et différencié par tous.
2. Quel est alors l'alphabet de base utilisé? Nous n'en voyons que deux possibles: soit l'on admet une répartition en curies contemporaine de la déduction triumvirale, et très probablement des lettres elles-mêmes, telles qu'elles nous sont parvenues. Dans ce cas nous devons partir de l'alphabet latin classique. Soit l'on suppose une continuité, à travers le municipe des années 89 à 41 av. J. C. de la division originelle de la colonie latine de 291 av. J. C. ou de son renouvellement en 200 av. J. C.<sup>45</sup> Dans ce cas, c'est sur l'alphabet en usage au IIIe S. av. J. C. qu'il nous faut nous baser.
3. L'alphabet latin classique, en usage à l'époque de la déduction triumvirale, comportait les lettres A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y Z, soit 23 signes. On connaît plusieurs cités dont le corps civique était divisé en un nombre impair de curies<sup>46</sup>. *Turris Libisonis* en comportait précisément 23<sup>47</sup>. Mais on peut penser qu'une répartition en 24 curies offrait davantage de possibilités, et cela pourrait expliquer l'adjonction du  à cinq branches. Comme on le voit, un nombre élevé de curies n'est pas sans parallèles, et s'accorderait fort bien avec les informations dont nous disposons par ailleurs sur l'importance du corps civique de *Venusia*<sup>48</sup>.
4. Dans l'hypothèse d'une division remontant à la colonie latine, quel était l'alphabet de référence? D'après un document à peu près contemporain de cette fondation<sup>49</sup>, il devait comporter les signes A B C D E F Z H I K L M N O P Q R S T V X<sup>50</sup>, soit 21 signes. En y ajoutant le , on obtiendrait le nombre de 22 curies,

dont on ne saisit guère la signification ni l'intérêt particulier.

5. Mais la présence d'un point après le T pourrait indiquer que l'alphabet de *Venusia* s'arrêtait là. En prenant toujours comme référence l'alphabet du IIIe s. on aurait, de A à T, en comprenant — le  total de 20 signes. Or nous savons que Denys d'Halicarnasse assigne à la colonie latine de 291 av. J. C. un total de 20.000 colons. Et nous savons maintenant que ce chiffre ne doit plus être considéré comme exagéré<sup>51</sup>. La concordance serait fort tentante, mais on s'expliquerait mal pour quelle raison le total de 20 signes ne pouvait être obtenu en suivant l'alphabet "normal" jusqu'au V. A moins que le  n'en ait été, lui aussi, partie intégrante, ce qui nous paraît tout à fait improbable.
6. Peut-être doit-on effectivement supposer une répartition originale en 20 curies, auxquelles seraient venues s'adjoindre deux curies supplémentaires lors du renouvellement de la colonie en 200 av. J. C.<sup>52</sup> On sait en effet que le nombre de curies devait être augmenté en pareil cas.<sup>53</sup>

On voit que les problèmes posés par ce document épigraphique sont loin d'être résolus, mais nous formons le voeu que cette première publication permette à plus compétent que nous d'apporter quelque réponse à ces questions.

E =

#### Fragments isolés

Comme nous l'avons dit, un certain nombre de fragments n'ont pu être attribués avec certitude à l'une ou l'autre des inscriptions étudiées précédemment. Nous en donnons ici la liste, avec un bref commentaire:

Fig. 8: impossible à lire avec certitude; comprend peut-être les lettres V I F ou S I A, selon le sens que l'on adopte pour la lecture. La face du bloc a été retaillée en léger arrondi pour en permettre l'utilisation dans le parement extérieur de l'absidiole. L'espace vertical entre les trous de tenons correspond relativement bien à celui que l'on peut mesurer sur l'inscription A. Mais nous ne tenons pas cette attribution pour certaine.

Fig. 13: illisible; comprend les traces de deux lignes; l'absence apparente d'empâtements et la distance entre les lignes nous amène à le rapprocher de l'inscription A, pour la lecture de laquelle il ne nous est toutefois d'aucun secours.

Frg. 4: -] ST.F[-

Frg. 27: E[-

La dimension et l'aspect des lettres composant ces deux fragments nous amène à les rapprocher. La comparaison, notamment, entre le F du frg. 4 et le E du frg. 27 est révélatrice. Ces fragments ne doivent être rapprochés ni de l'inscription A, ni de l'inscription C. L'autopsie ne laisse aucun doute à ce sujet. Le frg. 4 constitue probablement un élément de filiation: *St(ati) ffilius* car le S est précédé d'un espace libre nettement supérieur à celui qui le sépare du T. Quant au frg. 27, il pose problème: il est évident qu'il s'agit là du début d'une ligne, et d'une ligne qui ne semble ni suivie ni précédée d'aucune autre. Or on ne voit guère de quelle manière une inscription en lettres de bronze, probablement celle d'un dallage — un de plus — pourrait commencer par un E. Une possibilité d'interprétation relativement satisfaisante existe pourtant: si l'on reprend le type de disposition proposé pour les inscriptions A et C, c'est à dire deux lignes portant des noms de magistrats suivies, dans le prolongement, à droite, de l'interligne qui les sépare, d'une troisième ligne comprenant les autres éléments du texte, on peut supposer que ce E est le début

d'une formule du type *ex d(ecurionum) d(ecreto) ou s(ententia)*, précédée de l'espace nécessaire à la séparation entre les deux parties de l'inscription (voir *supra*, p. 00, le schéma proposé pour l'inscription A). Si cela était vrai, on aurait ainsi, dans les murs de l'église inachevée, les vestiges d'au moins trois dédicaces de dallages monumentaux pour le seul site de *Venusia*.

### Conclusion

Trois dallages monumentaux, une architrave de portique de grandes dimensions, des traces de ce qui a pu être un espace de vote destiné à une vingtaine de curies au moins... La conclusion est aisée: les murs de l'"Incompiuta" n'ont certainement pas livré tous leurs secrets. Mais une chose est certaine: *Venusia* devait, au début de l'Empire, posséder un centre monumental extrêmement important, et on ne devait pas avoir lésiné sur les moyens nécessaires à sa constitution. Reste à en retrouver ce que les bâtisseurs médiévaux ont pu en avoir épargné. La balle, ici, est bien sûr dans le camp de nos amis archéologues, et nous venons de voir qu'ils ont déjà bien commencé la partie...

### NOTES

\* Nos remerciements vont au Prof. M. Torelli de l'Université de Pérouse pour l'appui et les conseils précieux qu'il nous a prodigués, au Dott. A. Bottini, Surintendant pour l'archéologie de la région Basilicate, qui nous a aimablement autorisés à procéder aux relevés photographiques, ainsi qu'à la Dott.ssa M. Salvatore, responsable des fouilles de Venosa, qui nous a apporté toute l'aide nécessaire à la réalisation pratique de ces relevés. La recherche qui nous a conduits à cet exposé a été effectuée à la faveur du séjour de l'un de nous à l'Institut Suisse de Rome dont le directeur, le Prof. H.-M. von Kaenel est aussi à l'origine de notre contact avec Venosa. Qu'il en soit ici remercié.

<sup>1</sup> Cf. CIL IX p. 50.

<sup>2</sup> A notre connaissance, ces fragments n'ont pas fait l'objet d'une étude ultérieure.

<sup>3</sup> Sans exclure la possibilité d'omissions de notre part.

<sup>4</sup> Pour une tentative de lecture et d'attribution de ce fragment, cf. *infra*, p. 59.

<sup>5</sup> Pour ce fragment n. 27, cf. *infra*, pp. 51, 60.

<sup>6</sup> Par exemple CIL XIV 3678 (*Tibur*, pavement en mosaïque), XIV 3666 (*Tibur*, "saxum ingens" noms des magistrats disposés sur quatre lignes, mais formule dans le prolongement de la deuxième ligne). Voir aussi CIL IX 2660 (*Aesernia*), X 123 (*Thurium*), X 5971 (*Signia*), XIV 2638 (*Tusculum*) où seule la titulature des magistrats se trouve ainsi disposée.

<sup>7</sup> Cf. *infra*, p. 53.

<sup>8</sup> Le plus probable serait *Ciflo*. Cf. I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*, Helsinki 1965, indices; *Oxford Latin Dictionary s.v.* pour la *i longa*.

<sup>9</sup> Sur ce point, cf. notamment G. C. SUSINI, "Le iscrizioni plateali: osservazioni tecniche" ds. "Atene e Roma" N.S. 22, 1977, 155-158.

<sup>10</sup> Comparer notamment avec notre inscription les exemples fournis par A. HÜBNER, *Exempla scripturae epigraphicae latinae*, Berlin 1885, n. 469 (Sévères) et 702 (Constantin).

<sup>11</sup> Sous la République, cf. CIL X 829 (*Pompeii*). Pour l'expression *ob honorem*, cf. dans la région CIL IX 442 et 451 (*Venusia*), 2475 (*Saepinum*). CIL IX 1143 (*Aeclanum*) présente une expression légèrement différente. Pour davantage de détails concernant

ce type de financement, voir M. ABERSON, "Etude sur les modes de financement de la construction publique à Rome et en Italie jusqu'à la fin du Haut-Empire et sur leur expression dans les sources épigraphiques et littéraires", thèse de doctorat de Genève, en cours de rédaction.

<sup>12</sup> *Aemilius L. f. Bassus II uir i. d.* (AE 1973, 201 - fin du I<sup>er</sup> s. av. ou début du I<sup>er</sup> s. apr. J. C.), *P. Ennius P. f. Hor. Bassus II uir quinquennalis* et membre d'une décurie de juges (CIL IX 441), [-] *M. f. Hor. Bassus Ven(usinus?)* (CIL VI 23816, 1, 29).

<sup>13</sup> Venosa: CIL IX 504, 518; inscription encore inédite, retrouvée en 1986. Lavello: CIL IX 649.

<sup>14</sup> Pour ce problème, cf. *supra*, p. 54 et note 9.

<sup>15</sup> APP. B.C. 4, 3.

<sup>16</sup> *Sex. Vettius* (CIL IX 422, anno 32); *Q. Vettius* (*ibid.* anno 30). *Vettia C. l. Salui-* (CIL IX 588), *Vettius Auf-* (*ibid.* 598), *C. Vettius Pulaes* (*ibid.* 597).

<sup>17</sup> Cela semble être également l'opinion de Th. Mommsen qui n'a pas proposé de restitution dans l'édition de l'inscription (CIL IX *ad l.*) mais considère *Velttius* comme un fait acquis dans les indices (*ibid.* p. 729 s.v.).

<sup>18</sup> CIL IX 422 = I. It. XIII 1 n. 8, pp. 254-256 (Abrégé ci-après F.V.).

<sup>19</sup> Mais cf. la remarque de M. Torelli, dans la "tavola rotonda", *infra*, p. 331, à propos des zones à onomastique forte et des zones à onomastique faible.

<sup>20</sup> Cf. CIL I/2 242-245, 2460, 2468, 2472.

<sup>21</sup> Cf. CIL I/2 527, 561 (Rome), 753, 2210, 2273, 2239, 2520 (*Plotii*).

<sup>22</sup> Cf. RE 21 595-598 nn. 10, 12, 14.

<sup>23</sup> Cf. CIL I/2 1823, 1824 (*Aequi*), 390, 394 (*Marsi*), 1801 (*Paeligni*), 2665 (*Minturnae*, à l'embouchure du Liris); RE 8 A 1854-1856 (*P. Vettius Scato*, n. 16), 1853-1854 (*T. Vettius Sabinus*, n. 15), 1844-1850 et CIL I/2 709,8 (table d'Asculum - *L. Vettius*, le syco-phante bien connu, n. 6).

<sup>24</sup> C'est en tout cas l'opinion de R. Wachter (Zürich). Cf. CIL X 8093 (*Grumentum*).

<sup>25</sup> Cf. RE 8 A 1844 (n. 5) et 1851 (n. 12). Le *T. Vettius Q. f. Ser. architectus* de CIL X 8093 a-t-il un quelconque rapport avec ces personnages?

<sup>26</sup> Nous sommes redevables de ces précieuses indications étymologiques à notre ami R. Wachter (Zürich). Cf. W. SCHULZE, *Zur Geschichte lateinischer Eligenamen*, Berlin 1904, p. 268, 337.

<sup>27</sup> Cf. G. BINAZZI, *Iscrizione pavimentale nel c. d. foro di Assisi, Scritti sul mondo antico in memoria di Fulvio Grosso*, Roma 1981, pp. 32-33.

<sup>28</sup> Cf. e.g. *M. Narius* (F. V. anno 29), *L. Plestinus* (*ibid.*). W. Schulze, *op. cit. supra*, n. 26, p. 480 et n. 6.

<sup>29</sup> Cf. L. KEPPIE, *Colonization and Veteran Settlement in Italy 47-14 B.C.*, The British School at Rome 1983, pp. 57-58, 64-66.

<sup>30</sup> Peut-être le *C. Valerius aed.* en 33 et le *C. Valerius q.* en 31 ne font-ils qu'un, mais ça n'est pas certain.

<sup>31</sup> Cf. R. HANSLIK, RE 8 A 128 (n. 256).

<sup>32</sup> Cf. *supra*, p. 55.

<sup>33</sup> Cf. e.g. CIL IX 935: *L. Plotius Vicinai l. Seleucus - L. Plotius Vicinas* proconsul de Crète et Cyrénaïque sous Auguste (RE 8 A 597-598).

<sup>34</sup> PLUT. *Ant.* 59, 1-5. Très probablement un *C. Geminus*: cf. F. MÜNZER, RE 7 1024 (n. 3) et RE S 3 542.

<sup>35</sup> Origine prénestine: cf. CIL I/2 169-171, 1457. Mais il y a également des *Geminii* ailleurs dans le Latium, cf. CIL I/2 1560 (*Cora*), 2535 (*Setia*).

<sup>36</sup> Cf. F. MÜNZER, RE 7 1024 (n. 3), CIL XII 553, 3598. Mais les prénoms ne correspondent pas.

<sup>37</sup> Cf. *supra* p. 00.

<sup>38</sup> Cf. L. KEPPIE, *op. cit. supra*, n. 29, p. 67; F. V. anno 31: *T. Antonius aed.*

<sup>39</sup> Cf. *supra*, p. 54.

<sup>40</sup> Cf. e.g. CIL IX 6308 (*Saepium*), XIV 3685 (*Tibur*), XIV 3669 (*Tibur*), AE 1941, 99 (*Ostia*), AE 1976, 175 (*Thurii*). En Italie, la plupart des inscriptions présentant ce type d'ellipse émanent d'empereurs ou de personnages de haut rang. Cf. CIL V 3375 (*Verona* - Auguste), V 4305 (*Brixia* - Octavien), V 4312 (*Brixia* - Vespasien), X 1423 (*Herculaneum* - *Ap. Claudius Pulcher*), X 1496 (*Neapolis* - Hadrien), XI 6187 (*Ostia* - Galba), NSA 1929, 29 (*Casinum* - *Ummidia Quadratilla*), AE 1973, 134 (*Fabrateria Noua* - *L. Mummius*).

<sup>41</sup> Parmi les inscriptions citées à la note précédente, seules CIL XIV 3685 (*Tibur*) et AE 1976, 175 (*Thurii*) impliquent plusieurs magistrats, agissant probablement dans le cadre de leur charge. Aucune de ces inscriptions ne provient d'un pavement.

<sup>42</sup> Nous tenons à remercier ici MM. F. Coarelli, A. Giovannini, P. Gros, Cl. Nicolet, M. Torelli et R. Wachter, qui nous ont fait bénéficier de leurs idées et de leurs connaissances pour tenter de résoudre cet épineux problème.

<sup>43</sup> A. PIGANOLI, *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange, Gallia* suppl. XVI, Paris 1962, p. 243-245 et 329-333.

<sup>44</sup> E.-A. SYDENHAM, *The Coinage of the Roman Republic*, London 1952, p. 72 n. 548; M.-H. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, London 1974, p. 100 n. 100.

nage, Cambridge 1974, 292, 1, et p. 306 sq. (pl. XL). Cf. aussi H.-A. GRUEBER, *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, London 1910, vol. II, p. 274 sq. et n. 2, n. 526-528. Cf. NICOLET, *Confusio suffragiorum*, MEFRA 71, 1959, p. 196, émet toutefois de sérieux doutes quant à la lecture de cette lettre P. Pour la division d'un forum de colonie en fonction d'unités de vote, cf. F.-E. BROWN, *Cosa, the Making of a Roman Town*, Ann Arbor 1980, pp. 18, 24-25, 41.

<sup>45</sup> Cf. D. H. 17,5 (= 16,17); Vell. 1, 14, 5 (fondation); Liv. 31, 49, 6 (renouvellement).

<sup>46</sup> Cf. M. GERVASIO ds. E. DE RUGGIERO, *Diz. Ep.* 2,2 p. 1394, s.v. *curia*.

<sup>47</sup> CIL X 7953.

<sup>48</sup> Cf. D. H. 17,5 (= 16,17). Les recherches archéologiques effectuées ces dernières années par M. Salvatore ont montré que le chiffre de 20.000 colons donné par Denys n'est sans doute pas exagéré. Sur le nombre de curies habituellement supposé pour une colonie latine, cf. F.-E. BROWN, *loc. cit. supra*, n. (44).

<sup>49</sup> Alphabet de découverte assez récente, provenant de Caere: cf. R. BENEDETTO (ed.), *Roma Medio-Republicana*, Roma 1973, p. 71 et pl. 15.

<sup>50</sup> C'est vers cette époque, semble-t-il que le Z, qui n'était plus utilisé, a été remplacé dans la séquence, très rigide, de l'alphabet par le G, nouvellement créé. Sur ce point, ainsi que sur l'alphabet de Caere, cf. R. WACHTER, Bern 1987, p.

<sup>51</sup> Cf. *supra*, n. (48).

<sup>52</sup> Liv. 31, 49, 6.

<sup>53</sup> Cf. F.-E. BROWN, *loc. cit. supra*, n. (44).

N.B. Ces inscriptions se trouvent maintenant également dans l'Année Epigraphique et les *Supplementa Italica* (NS):

Inscr. A : AE 2000, n° 360  
Suppl. Ital. NS 20, Venusia, n° 17

Inscr. B : Suppl. Ital. NS 20, Venusia, n° 32

Inscr. C : Suppl. Ital. NS 20, Venusia, n° 19  
AE 2000, n° 361

Inscr. D : AE 2000, n° 362  
Suppl. Ital. NS 20, Venusia, n° 30

Frg. E 8 : Suppl. Ital. NS 20, Venusia, n° 29

Frg. E 13 : *ibid.* n° 28

62 Frg. E 4 et 27 : *ibid.* n° 22

1	—	-]ONTI[-	26	extérieur, au dessus de la porte W, à l'envers.
2	454.3	-]SSVS[-/]-]II[-	30	extérieur, N transept W, 1e assise, 90 vers le bas.
3	—		16/17	extérieur, N transept W, 5e assise, 90 vers le bas.
4	453.12	-]ST.F[-	29	extérieur, N transept W, 5e assise, 90 vers le haut.
5	—	P	15	extérieur, W transept W, 3e assise, 90 vers le haut.
6	453.6	-]ETRO[-	—	extérieur, W transept W, 5e assise. Seule la partie inférieure des lettres est conservée.
7	453.7	-]RIVS[-/]-]ONIV[-	25,5-30	extérieur, W transept W, 90 vers le bas.
8	?	-]++ +[-	27-27,5?	extérieur, près de l'angle E de l'absidiole du transept W. O ou 180.
9	—	D	larg. 11,5	extérieur, mur E de l'abside W, E de l'absidiole, 2e assise 90 vers le haut. Seule la partie inférieure est conservée.
10	—	B	13,5	extérieur, lucarne N du mur W du chœur, 2e assise de la lucarne, 90 vers le bas.
11	—	C	13,5	extérieur, mur W du chœur, 1e assise, 90 vers le haut.
12	453.10	-]OTI[-	25-26	extérieur, W du chœur, 3e assise, 90 vers le bas.
13	—	-]++ +[-/]-]++ +[-	—	extérieur, E du chœur, 1e assise.
14	—	E	15,5	extérieur, E du chœur, 2e assise, 90 vers le haut.
15	—	+	15	extérieur, E du chœur, 2e assise, O ou 180.
16	453.1	Q.PL[-]/P.VE[-	22-26,5	extérieur, S transept E, E de l'absidiole, 2e assise, 90 vers le bas.
17	—	N	14,5	extérieur, E transept E, 1e assise, 90 vers le bas?
18	454.6	-]D.OI[-	29,5-31	extérieur, E nef, extrémité N, 1e assise, 180.
19	454.2	-]F.BA[-/]-]++ +[-	30	intérieur, W nef, 1e assise, 90 vers le haut.
20	454.4	-]JOB HO[-	30-31	intérieur, N transept W, 1e assise, 90 vers le haut.
21	453.9	-]++ +VIR[-/]-]AED	26-29	intérieur, N transept W, 6e assise, 90 vers le haut
22	453.2	-]++ +VS[-	25,5-29	intérieur, W transept W, 5e assise, 90 vers le bas.
23	453.5	-]ALE[-/]-]ETRO[-	25-27	intérieur, W transept W, 5e assise, 180. Seule la partie supérieure des lettres de la seconde ligne est conservée.
24	453.8	-]S.A.F[-	26-26,5	intérieur, W transept W, 3e assise.
25	—	F	13,5	intérieur, S transept W, 2e assise au dessus de la porte, 90 vers le haut.
26	453.4	-]M.V[-/]-]L.CA[-	24-26,5	intérieur, S transept W, 5e assise, 90 vers le bas.
27	454.1	E[-	28	intérieur, W du chœur, 4e assise, 90 vers le haut.
28	—	O	13,5/14	intérieur, W du chœur, bord de bassin. Orientation indéterminable.
29	—	M	13	intérieur, E transept E, 3e assise, 90 vers le bas.
30	—	I	13,5	intérieur, E transept E, 5e assise, O ou 180.
31	453.11	-]CRE[-	25-25,5	intérieur, montant E de la porte N du transept E, 7e assise, 90 vers le haut.
32	453.3	]P.F[-/]-]M.F[-	25,5-26,5	intérieur, N transept E, sur le ressaut, 90 vers le bas.
33	—	A	15,5	intérieur, E nef, 3e assise.
34	—	E	15	intérieur, E nef, 1e assise, 180.
35	—	T.	14	intérieur, E nef, 1e assise.
36	454.5	-]ONOR[-	29,5-30,5	intérieur, E nef, 3e assise, 90 vers le haut.
37	—	L	15	intérieur, face NW du 4e pilier W du chœur.
38	—	•	—	intérieur, W transept W, 3e assise.

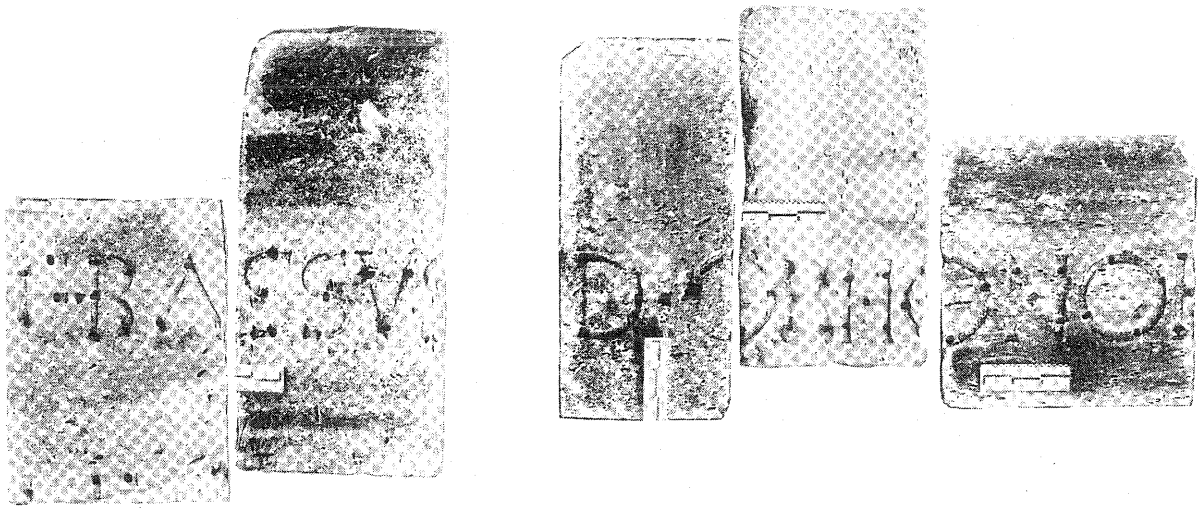


Fig. 1



Fig. 2

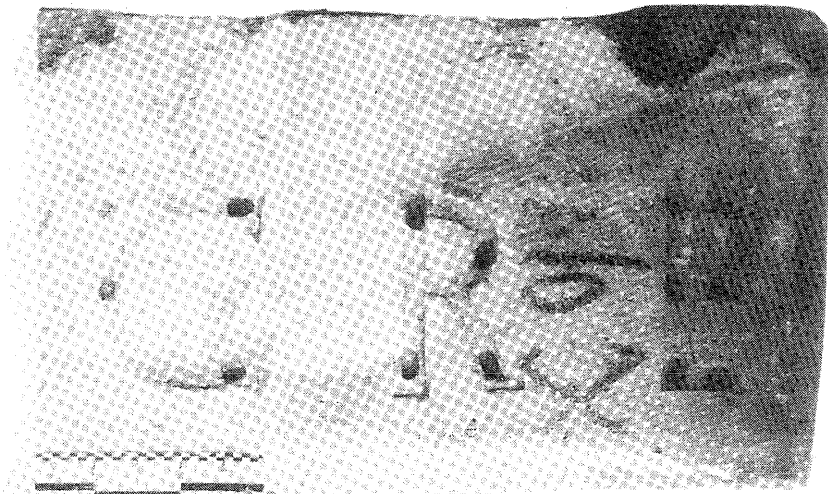


Fig. 3



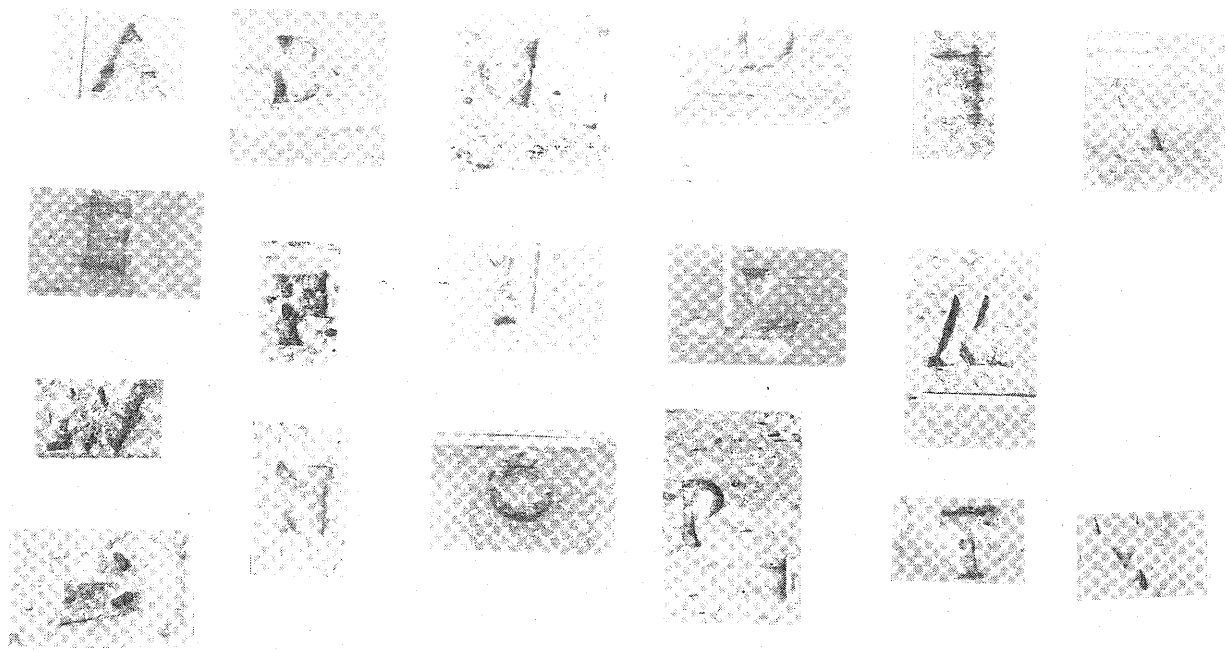


Fig. 4

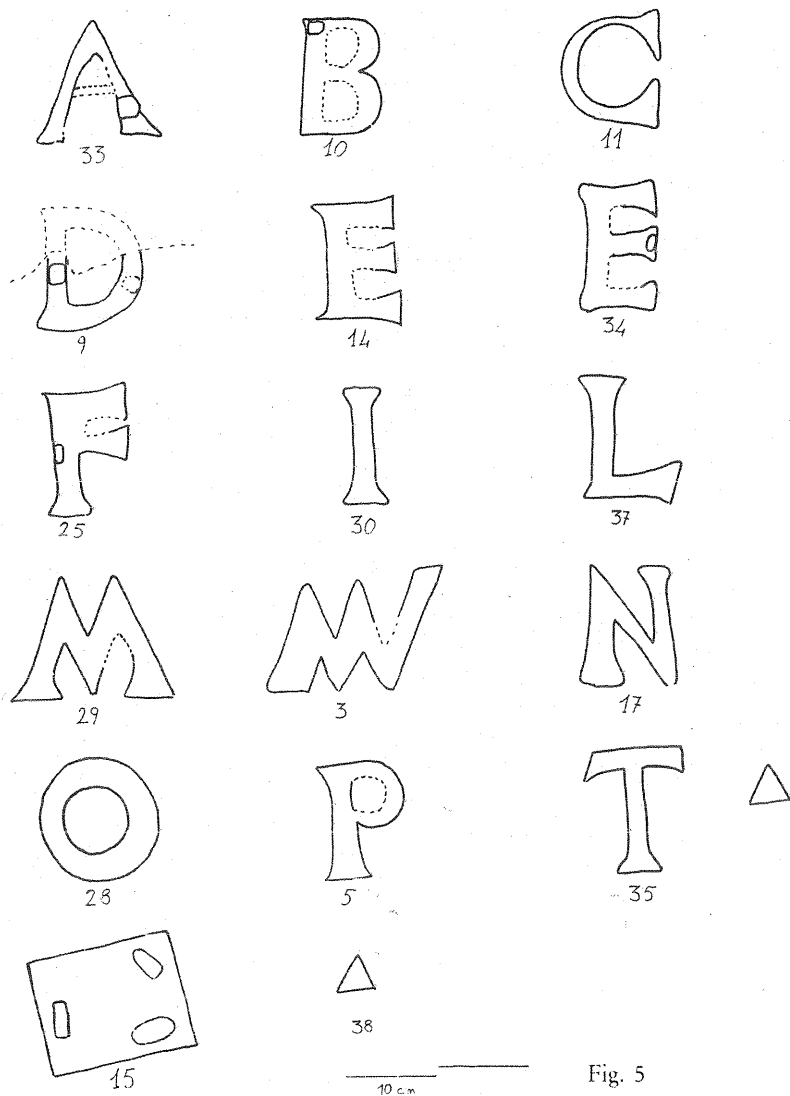


Fig. 5

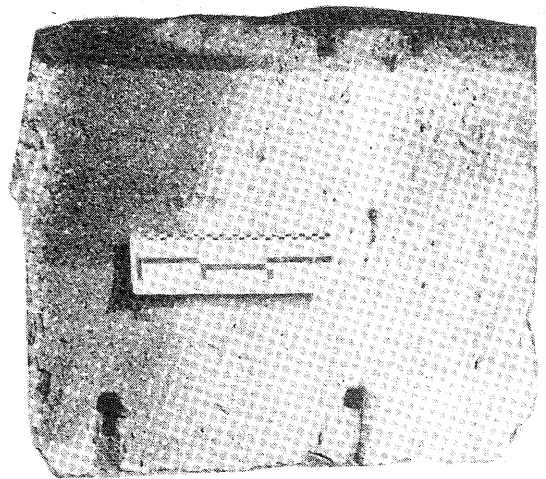
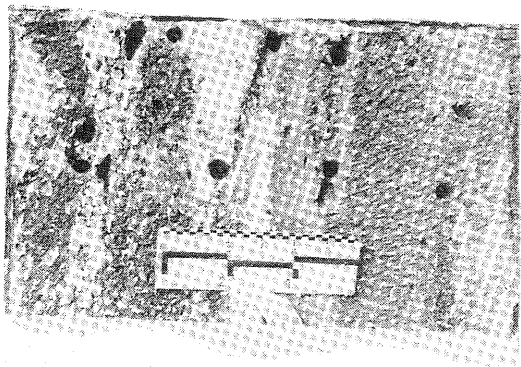
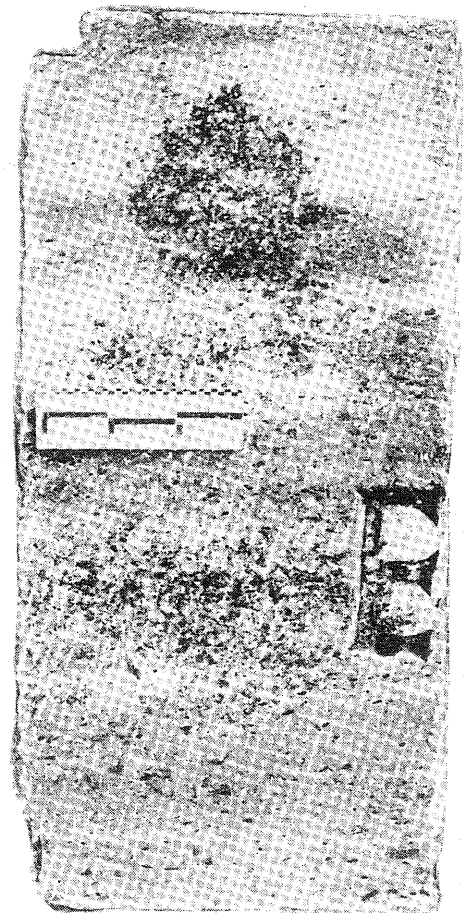
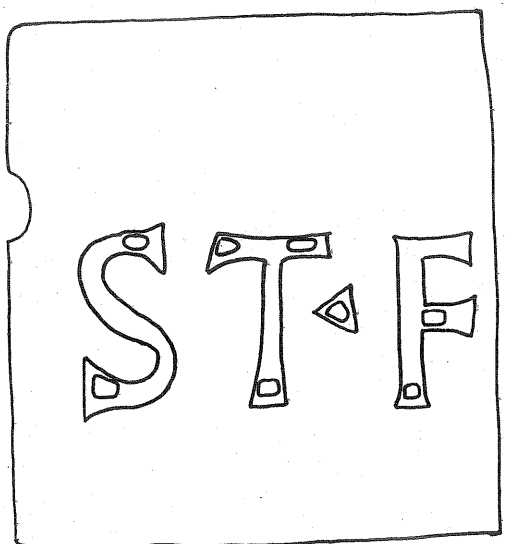
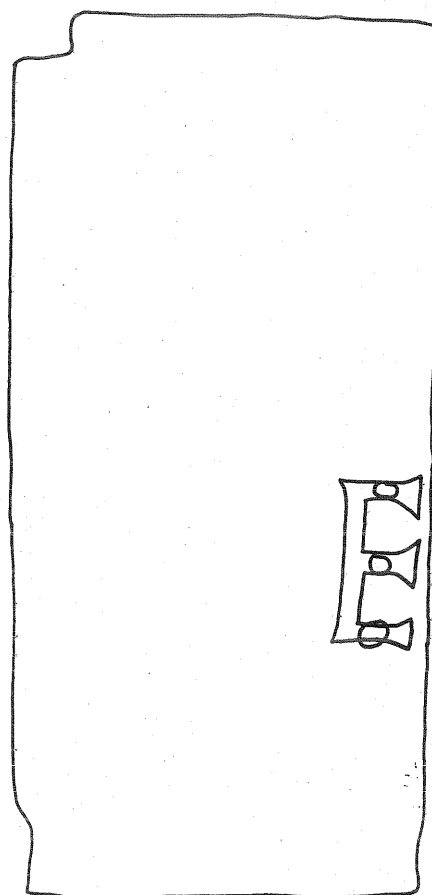


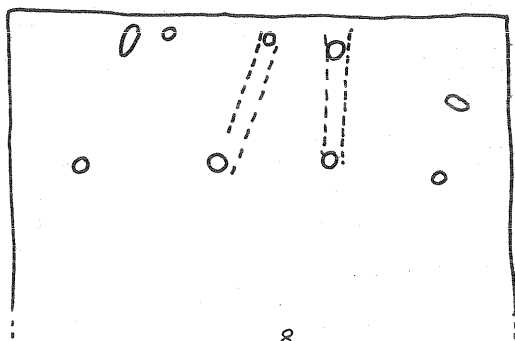
Fig. 6



4



27



8

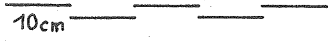


Fig. 7

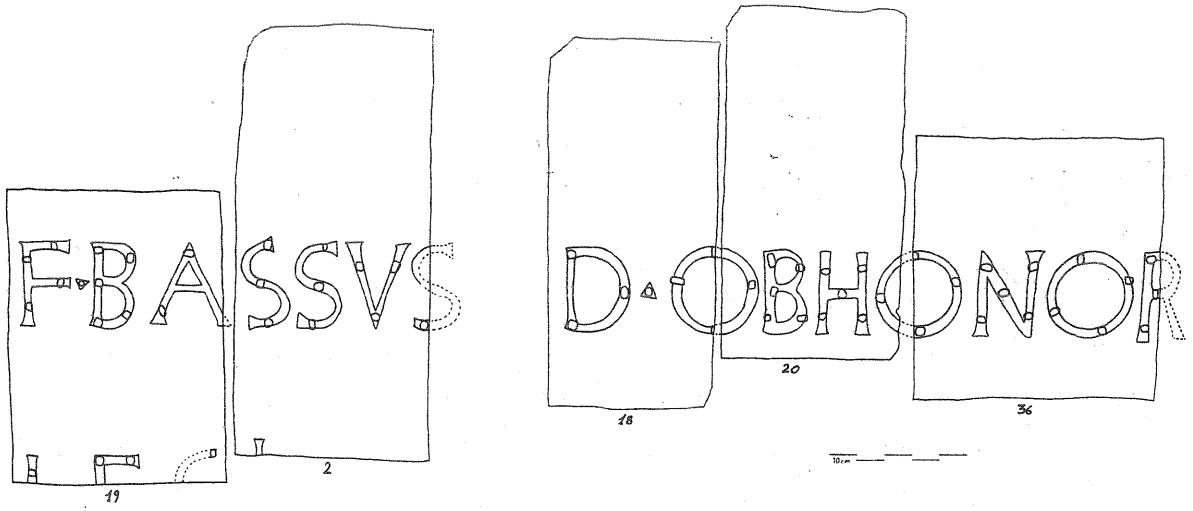


Fig. 8

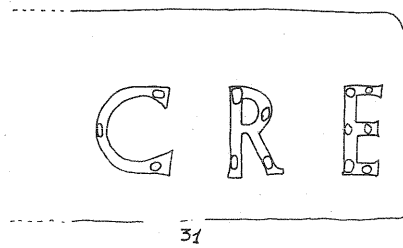
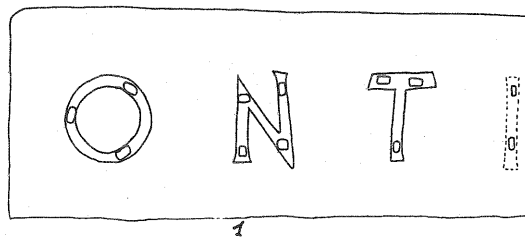


Fig. 9

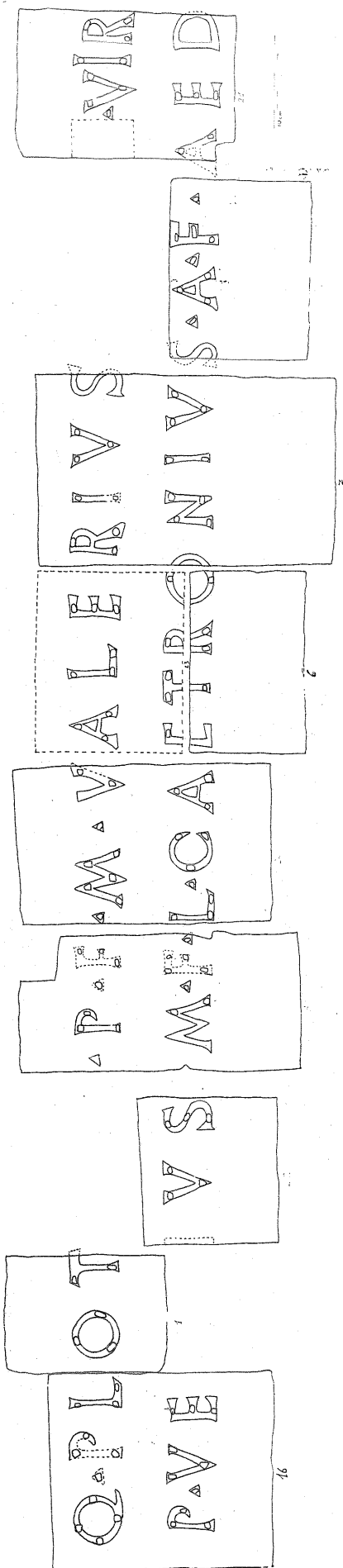


Fig. 10

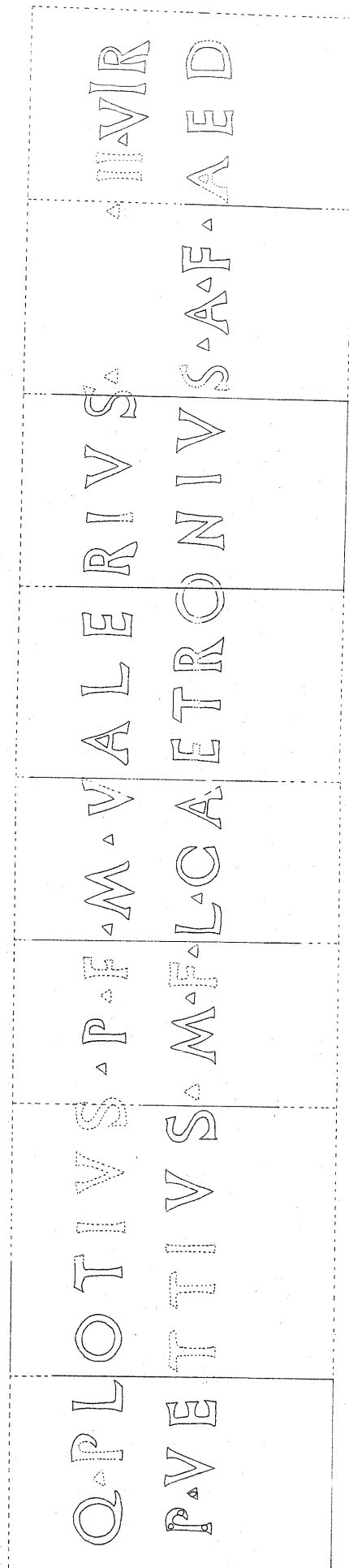


Fig. 11